

CONTRIBUTION DES FAMILLES COLLEGE Classes de 6°

Année scolaire 2017 – 2018 (du 04/09/17 au 06/07/18)

Contribution mensuelle de base sur 10 mois	Contribution mensuelle + demi-pension 3 repas	Contribution mensuelle + demi-pension 4 repas	Contribution mensuelle + demi-pension 5 repas	Contribution mensuelle + Internat
49,00 € * (assurance scolaire incluse)	107,00 € * (assurance scolaire incluse)	123,00 € (assurance scolaire incluse)	140,00 € (assurance scolaire incluse)	352,00 € (assurance scolaire incluse)

* Si vous souhaitez verser une contribution mensuelle plus importante, vous bénéficiez d'une **réduction fiscale de 50 %** (au-delà de 49,00 €).

Exemple : pour une contribution mensuelle de 89,00

soit une contribution volontaire de 40,00 €/par mois, sur 10 mois, (89,00 € - 49,00 €) ouvre droit à une **réduction d'impôt de 200,00 €**.

PRIX DU REPAS (pour un externe) : 6 €

ETUDE AVEC GOUTER (de 17 h à 18 h ou 19 h) : 20,00 €/mois

Gratuité pour tous les internes.

LOCATION CASIER : 3 €/mois

Gratuité pour tous les internes.

Réduction accordée sur la scolarité

(pour au moins 2 enfants inscrits dans un établissement privé)

- 25 % pour le 2^e enfant
 - 50 % pour le 3^e enfant
 - Gratuit pour le 4^e enfant
- } Sur le plus jeune

ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l' APEL⁽¹⁾, une par élève pour la DDEC⁽²⁾, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle.(environ 9,00 € mensuel)

Merci de votre compréhension.

(1) Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre. *Cotisation facultative.*

(2) Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique. *Cotisation obligatoire pour accès gratuit aux services diocésains : Psychologue scolaire, orientation scolaire, animation institutionnelle.,*

CONTRIBUTION DES FAMILLES COLLEGE

Classes de 6° Section départementale Gymnastique

Année scolaire 2017 – 2018 (du 04/09/17 au 06/07/18)

Contribution mensuelle de base sur 10 mois	Contribution mensuelle + demi-pension 3 repas	Contribution mensuelle + demi-pension 4 repas	Contribution mensuelle + demi-pension 5 repas	Contribution mensuelle + Internat (repas de midi non compris)
49,00 € * (assurance scolaire incluse)	107,00 € * (assurance scolaire incluse)	123,00 € (assurance scolaire incluse)	140,00 € (assurance scolaire incluse)	257.50 € (assurance scolaire incluse)

* Si vous souhaitez verser une contribution mensuelle plus importante, vous bénéficiez d'une **réduction fiscale de 50 %** (au-delà de 49,00 €).

Exemple : pour une contribution mensuelle de 89,00

soit une contribution volontaire de 40,00 €/par mois, sur 10 mois, (89,00 € - 49,00 €) ouvre droit à une **réduction d'impôt de 200,00 €**.

PRIX DU REPAS (pour un externe) : 6 €

ETUDE AVEC GOUTER (de 17 h à 18 h ou 19 h) : 20,00 €/mois
Gratuité pour tous les internes.

LOCATION CASIER : 3 €/mois
Gratuité pour tous les internes.

ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l' APEL⁽¹⁾, une par élève pour la DDEC⁽²⁾, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle. (environ 9,00 € mensuel)

Merci de votre compréhension.

⁽¹⁾ Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre. *Cotisation facultative.*

⁽²⁾ Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique. *Cotisation obligatoire pour accès gratuit aux services diocésains : Psychologue scolaire, orientation scolaire, animation institutionnelle.,*

Réduction accordée sur la scolarité

(pour au moins 2 enfants inscrits dans un établissement privé)

- | | | |
|--|---|-------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - 25 % pour le 2^e enfant - 50 % pour le 3^e enfant - Gratuit pour le 4^e enfant | } | Sur le plus jeune |
|--|---|-------------------|

CONTRIBUTION DES FAMILLES COLLEGE

Classes de 5° - 4° - 3° Section départementale Gymnastique

Année scolaire 2017 – 2018 (du 04/09/17 au 06/07/18)

Catégorie	Contribution mensuelle*	Contribution mensuelle* + demi-pension 3 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 4 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 5 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + Internat (repas de midi non compris) Assurance scolaire incluse
Famille non imposable	67,00 €	125,00 €	141,00 €	158,00 €	275.50 €
Impôt inférieur à : 1 000 €	73,00 €	131,00 €	147,00 €	164,00 €	281.50 €
Impôt inférieur à : 2 000 €	79,00 €	137,00 €	153,00 €	170,00 €	287.50 €
Impôt inférieur à : 3 000 €	85,00 €	143,00 €	159,00 €	176,00 €	293.50 €
Impôt supérieur à : 3 000 €	91,00 €	149,00 €	165,00 €	182,00 €	299.50 €

*Les sommes sont indiquées pour un règlement forfaitaire mensuel en 10 échéances et tiennent compte des périodes de stages obligatoires.

PRIX DU REPAS (pour un externe) : 6 €
ETUDE AVEC GOUTER (de 17 h à 18 h ou 19 h) : 20,00 €/mois
 Gratuité pour tous les internes.
LOCATION CASIER : 3,00 €/mois
 Gratuité pour tous les internes.

ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l' APEL⁽¹⁾, une par élève pour la DDEC⁽²⁾, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle. (environ 9 € mensuel)

Merci de votre compréhension.

(1) Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

(2) Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

Réduction accordée sur la scolarité

(pour au moins 2 enfants inscrits dans un établissement privé)

- 25 % pour le 2^e enfant
- 50 % pour le 3^e enfant
- Gratuit à partir du 4^e enfant

CONTRIBUTION DES FAMILLES COLLEGE

Classes de 5° - 4° - 3°

Année scolaire 2017 – 2018 (du 04/09/17 au 06/07/18)

Catégorie	Contribution mensuelle*	Contribution mensuelle* + demi-pension 3 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 4 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + demi-pension 5 repas Assurance scolaire incluse	Contribution mensuelle* + Internat Assurance scolaire incluse
Famille non imposable	67,00 €	125,00 €	141,00 €	158,00 €	370,00 €
Impôt inférieur à : 1 000 €	73,00 €	131,00 €	147,00 €	164,00 €	376,00 €
Impôt inférieur à : 2 000 €	79,00 €	137,00 €	153,00 €	170,00 €	382,00 €
Impôt inférieur à : 3 000 €	85,00 €	143,00 €	159,00 €	176,00 €	388,00 €
Impôt supérieur à : 3 000 €	91,00 €	149,00 €	165,00 €	182,00 €	394,00 €

*Les sommes sont indiquées pour un règlement forfaitaire mensuel en 10 échéances et tiennent compte des périodes de stages obligatoires.

PRIX DU REPAS (pour un externe) : 6 €
ETUDE AVEC GOUTER (de 17 h à 18 h ou 19 h) : 20,00 €/mois
 Gratuité pour tous les internes.
LOCATION CASIER : 3,00 €/mois
 Gratuité pour tous les internes.

Réduction accordée sur la scolarité
 (pour au moins 2 enfants inscrits dans un établissement privé)

- 25 % pour le 2^e enfant
- 50 % pour le 3^e enfant
- Gratuit à partir du 4^e enfant

ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l' APEL⁽¹⁾, une par élève pour la DDEC⁽²⁾, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle. (environ 9 € mensuel)

Merci de votre compréhension.

(1) Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

(2) Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique